

ACTE D'ELECTION DE DOMICILE

Je soussigné Ir Pol HUART, Directeur de la Société Thaurfin ltd, résidant au 41, Rue Blancart, 7030 – Saint Symphorien, déclare élire domicile au Cabinet du Bâtonnier BORIKANA, sis avenue Bini, numéro 3 dans la Commune de Makiso à Kisangani aux fins de défendre les intérêts de ladite Société dans l'affaire inscrite sous le RC 14.495 devant le Tribunal de Grande Instance de Kisangani, en tierce opposition contre le jugement sous le RC 14.196 prononcé en date du 11 mai 2018 par le même Tribunal.

Cet acte d'élection de domicile vaut pour la procédure éventuelle d'appel.

Fait à Kisangani, le 1^{er} aout 2019

Ir Pol HUART

Ingénieur Civil des Mines AIMS76 - MINES-ParisTech84

Directeur de Thaurfin ltd

